

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE CONJOINTE EN VUE DU REMPLACEMENT DU TELESIEGE DE LA ROSTA SUR LES COMMUNES DE VERCHAIX ET LES GETS

Par arrêté n° 2025-48 en date du 02 avril 2025, Monsieur le Maire de la Commune des Gets a ordonné l'ouverture de l'enquête publique environnementale conjointe en vue du remplacement du télésiège de la Rosta sur les communes de Verchaix et Les Gets.

Le permis d'Aménager n°PA07413424B0002 en date du 23/12/2024, la Demande d'autorisation d'Exécution des Travaux et l'étude d'impact afférente ont fait l'objet, dans leur contenu, d'un avis de l'Autorité Environnementale en date du 1^{er} avril 2025. Cet avis sera joint au dossier d'enquête. La réponse à cet avis par les porteurs du projet sera également jointe au dossier d'enquête.

Monsieur **Philippe JACQUEMIN** est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

Monsieur **Denis BLAISE** est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Président du Tribunal administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera à la mairie de **VERCHAIX** (1 place de la mairie 74440 VERCHAIX) et **LES GETS** (61 Route du Front de neige 74260 LES GETS) **du mardi 22 avril 2025 au vendredi 23 mai 2025 inclus**, aux jours et heures d'ouverture des mairies.

Les horaires d'ouverture de la mairie de Verchaix sont les suivants :

- Le Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h00 et le Mardi de 14h00 à 16h00 (à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés)

Les horaires d'ouverture de la mairie des Gets sont les suivants :

- Du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés)

Toute personne qui en fait la demande à la mairie (par téléphone au 04 50 74 74 65 ou par courrier électronique à mairie@lesgets-mairie.fr) peut obtenir, la communication des pièces du dossier d'enquête publique, soit en exemplaire papier à ses frais, soit par document informatique.

Les pièces du projet de remplacement du télésiège de la Rosta, objet de l'enquête, seront disponibles en ligne sur le site du registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/6186.

Par ailleurs, un poste de travail informatique sera mis à disposition du public dans les locaux de la mairie des Gets, pour accéder à la version numérique des pièces.

Le registre d'enquête à feuillets non mobiles sera doublé d'un registre numérique mis à disposition du public à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6186>.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en **Mairie des Gets**, les :

- Le mardi 22 avril 2025 de 9h00 à 12h00 (jour d'ouverture)
- Le Samedi 3 mai 2025 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 23 mai 2025 de 14h00 à 17h00 (jour de clôture)

Les remarques sur le dossier peuvent être adressées :

- Par voie postale à l'adresse suivante : « Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie des Gets 61 Route du Front de Neige 74260 LES GETS ».
- Soit sur le registre dématérialisé à s'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6186> permettant de consigner des observations en remplissant le formulaire numérique prévu à cet effet.
- Soit via l'adresse mail suivante : enquete-publique-6186@registre-dematerialise.fr.

Les contributions transmises par courriels seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6186>

Dans un délai maximum d'un mois suivant la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en la Mairie des Gets et en version numérique sur le site internet de la mairie des Gets : <https://www.lesgets-mairie.fr/>. Ces documents pourront également être communiqués par exemplaires papiers aux frais du demandeur, ou bien par document informatique. (demande par téléphone au 04 50 74 74 65 ou par courrier électronique à mairie@lesgets-mairie.fr)